Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 91 (1946)

Heft: 7

Artikel: Le rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif

1939-1945

Autor: Vallière, P. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342326

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Le Rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945

Les grandes décisions stratégiques.

Chaque fois que l'armée suisse, au cours du XIXe siècle et jusqu'à aujourd'hui, a été mise sur pied pour la protection de l'indépendance et de la neutralité du pays, le commandant en chef a consigné ses impressions, ses critiques et ses projets de réorganisation dans un rapport à l'autorité civile, landammann de la Suisse, Diète, Conseil fédéral, Assemblée fédérale.

Les rapports du général de Wattenwyl sur les mobilisations de 1805, 1809, 1813-14, du général Bachmann sur la campagne de 1815, du général Guiguer-de Prangins (1831 et 1838), du général Dufour (1847, 1856-57), du général Herzog (1870-71), du général Wille (1914-18), sont des documents d'une grande valeur non seulement technique mais historique. Chacun de ces rapports a été le point de départ d'une réforme importante de nos institutions militaires.

Celui du général Guisan est marqué de la forte personnalité d'un chef dont l'influence continuera à se faire sentir pour le grand bien de notre défense nationale. Ce n'est pas le dernier acte de son activité, car ceux qui poursuivront son œuvre trouveront auprès de lui une entière compréhension et le précieux appoint de son expérience et de ses conseils. Son œuvre continue, car il reste en contact avec ses collaborateurs, avec la génération montante. Les principes qu'il a mis à l'épreuve pendant son commandement vont servir de base à la réorganisation de l'armée. Les réformes qu'il suggère, les questions qu'il a étudiées avec sa conscience scrupuleuse, la hauteur de ses vues, le sens aigu de la responsabilité qui le caractérisent, tous ses actes portent la marque de son indépendance de jugement, de sa conception élevée du devoir, de son tempérament de chef.

Dès les premières lignes de son avant-propos, le général Guisan exprime sa reconnaissance à son prédécesseur, le général Wille « qui inculqua à notre corps d'officiers un sentiment de la discipline et du devoir militaire dont le bienfait se maintint jusqu'en 1939 ». Il proclame les mérites de magistrats clairvoyants et courageux comme le conseiller fédéral Rudolf Minger, chef du Département militaire fédéral, qui entreprit la réorganisation de l'armée, dès 1930, et dont l'effort persévérant, à la fois matériel et moral, permit à notre armée d'être prête à affronter l'épreuve de la guerre, en 1939.

Dès le 30 août 1939, la préoccupation dominante du général fut et resta d'ordre stratégique. « Le rôle de l'armée était d'offrir à chacun des partis belligérants un obstacle suffisant pour qu'ajoutant la force de l'argument militaire à celui des arguments politiques et économiques, elle décourageât tout dessein d'agression et assurât au pays une marge de sécurité aussi grande que possible. »

Le chapitre premier : les grandes décisions stratégiques expose dans l'ordre chronologique, les situations devant lesquelles nous avons été placés, l'appréciation qu'en fit le com-

mandant de l'armée, et les décisions stratégiques qu'il prit en conséquence.

Toutes les éventualités qui pouvaient se produire, et même celle d'une attaque générale brusquée « avaient été prévues et examinées de façon à pouvoir y répondre par une parade d'une efficacité variable, mais logique. Pendant ces cinq ans et huit mois, il n'y eut qu'un seul véritable « coup de théâtre », c'est-à-dire une situation imprévue que l'imagination du commandant en chef n'avait pu se représenter à l'avance « dans toute son ampleur et sa brutalité », ce fut l'encerclement qui résulta pour nous des victoires de l'Allemagne en juin 1940. Le danger réel, couru en mars 1943, provenait d'une situation qui s'était annoncée longtemps à l'avance, ce qui permit de prendre les mesures nécessaires pour répondre à la gravité de la situation.

Le stationnement d'attente ordonné par le général les premiers jours de septembre 1939 était un dispositif dit « de mobilisation », permettant d'exécuter une concentration front nord ou front ouest suivant l'agression probable, Allemagne ou France, mais ce n'était pas un dispositif stratégique.

Après un exposé rapide de cette solution d'attente, le général fait une révélation surprenante : « nous n'avions pas de plans d'opérations préparés et mis au point, c'est-à-dire que notre préparation stratégique offrait une grande lacune. Il n'y avait dans les dossiers de l'Etat-major général, aucune étude même sommaire, répondant aux deux hypothèses prévues et désignées depuis longtemps sous le nom de « cas nord » et de « cas ouest ». Il fallait donc, à un moment où quantité de tâches urgentes sollicitaient l'attention du commandant en chef, improviser un plan de concentration de l'armée qui aurait dû être préparé en temps de paix, en tenant compte de toutes les éventualités possibles. Ce manque de prévoyance aurait pu avoir les conséquences les plus graves, si le territoire suisse avait été violé les premiers jours de septembre 1939. « A la veille de la guerre, remarque le général, l'absence de plan d'opérations ou d'études d'état-major dans les dossiers du

commandant de l'armée de milices d'un petit pays neutre, au cœur de l'Europe embrasée, était une imprudence que je dois relever dans l'intérêt de notre préparation future. »

La campagne de Pologne qui absorba le gros des forces allemandes, et la « drôle de guerre » pendant laquelle l'armée française resta l'arme au pied, donnèrent à notre commandement le temps nécessaire pour établir les plans qui manquaient. « Nous eûmes cette première chance », constate le général. Ce répit permit d'élaborer le premier plan d'opérations pour l'hypothèse nord. Il porte la date du 4 octobre 1939, et prévoit la concentration de nos forces sur une position d'armée partant de la région fortifiée de Sargans et aboutissant au plateau de Gempen près de Bâle, en passant par le Wallensee, la Linth, le lac de Zurich et la Limmat.

L'alerte de novembre, les bruits de manœuvres allemandes dirigées contre la Suisse, modifièrent à peine les dispositions prises, et l'hiver 39/40 se passa à fortifier la position d'armée sur laquelle les éléments de six à sept divisions engagées, pouvaient révéler à l'espionnage étranger notre effort principal. Le général n'hésita pas à courir le double risque : militaire dans la mesure où il démasquait nos préparatifs, politique dans la mesure où il révélait que nous étions moins inquiets et moins parés à l'ouest qu'au nord et au nord-est. Il était nécessaire que les troupes apprissent à connaître leurs secteurs et pussent s'initier aux éléments d'une tactique défensive sans laquelle elles n'auraient pu s'opposer à une agression dont la Pologne venait de subir les douloureuses conséquences.

L'état-major étudia un plan ouest et un plan sud, le premier avec variantes A et B: Jura-Promenthouse, Mentue-Sarine, et Gempen-Hauenstein-Napf, versant nord des Préalpes jusqu'à Saint-Maurice.

La grande offensive allemande contre la Hollande, la Belgique et la France, déclenchée le 10 mai 40, ne provoqua aucune surprise à l'état-major de l'armée. Une deuxième mobilisation générale se déroula sans aucun accroc. Un danger

réel menaçait la Suisse; si la manœuvre allemande avait été arrêtée sur la Meuse, à Sedan, on pouvait craindre « le déclenchement d'une manœuvre complémentaire visant à tourner l'aile droite du dispositif français. Ce débordement pouvait se faire en territoire suisse. Pour cela, les moyens allemands semblaient à pied d'œuvre. »

Des masses imposantes de troupes étaient concentrées dans la zone allemande voisine de notre frontière. Des indices de préparatifs paraissaient être dirigés contre nous. Des nouvelles alarmantes circulaient dans le pays, un vent de panique se mit à souffler. Venant du nord et du nord-est, le 14 et le 15 mai, un exode se dessina en direction de la Suisse romande.

A ce moment, l'aile droite de l'armée française (VIIe corps d'armée) qui s'appuyait à notre frontière du Jura se dégarnissait pour renforcer le centre gauche, percé près de Réthel, pendant que le mystère des rassemblements de troupes subsistait dans la Forêt-Noire. L'éventualité d'une agression française diminuait de jour en jour. La plus forte densité de notre dispositif se maintenait sur la Limmat et dans le Jura argovien.

Quand l'offensive allemande brisa la résistance française sur la Somme, puis sur l'Aisne, et s'étendit vers l'Est à la ligne Maginot, le danger recommença à grandir. Il fallut renforcer l'aile gauche de notre position d'armée. L'entrée en scène de l'Italie, le 10 juin, fixa les Br. mont. 10, 11, la 9e division et une partie de la Br. mont. 12 sur le front sud. A la mi-juin, la menace allemande s'accentua à notre frontière Nord et Nord-Ouest. Le corps blindé du général Guderian fonçait du nord au sud, en direction de Besançon-Pontarlier, poussant devant lui la 8e armée du général Laure au sud des Vosges et dans la trouée de Belfort.

C'est alors que, le 19 juin, les débris du 45^e C. A. (général Daille) furent acculés à l'Ajoie et demandèrent à se faire interner, pendant que la 2^e division polonaise et la 2^e brigade de spahis résistaient encore sur le Doubs, avant de déposer à leur tour les armes en Suisse. L'internement de ces 40 000

hommes posait au commandement de l'armée de nouvelles tâches à l'heure de l'effondrement de la France et dans l'incertitude d'une situation nouvelle amenée par la conquête de l'Europe occidentale. L'entrée en guerre de l'Italie achevait d'isoler la Suisse, désormais complètement encerclée par l'Axe. Ainsi notre territoire neutre qui commandait les voies du Gothard et du Simplon prenait alors, remarque le général, « une valeur et un sens nouveaux » qui rendirent nécessaires une appréciation et des décisions nouvelles. La notion du « réduit » prit corps. Le jour de l'armistice (25 juin), le danger s'étendait sur tout le pourtour de notre frontière. On ne pouvait plus compter sur un allié éventuel.

L'invasion et l'occupation de la France faisaient peser sur nous une menace constante, à l'ouest. Pour s'opposer avec quelques chances de succès aux méthodes offensives allemandes, il fallait appliquer une tactique de défense en profondeur, basée sur des points d'appui fermés, placés les uns derrière les autres et « qui déterminait une stratégie préliminaire à celle du réduit. »

Dans une note secrète au chef du D. M. F., conseiller fédéral Minger, du 12 juillet 1940, le général examinait la situation et les motifs qui avaient fait adopter le nouveau dispositif de défense. Il montrait l'importance pour l'Allemagne des voies de communication transalpines et posait en principe que « la Suisse ne parviendra à échapper à la menace d'une attaque allemande directe que si le haut commandement allemand, dans ses calculs, considère qu'une guerre contre nous serait longue et coûteuse, qu'elle ranimerait, inutilement ou dangereusement, un foyer de luttes au centre de l'Europe et gênerait l'exécution de ses plans.

« Dès lors l'objet et le principe de notre défense nationale sont de démontrer à nos voisins que cette guerre serait une entreprise longue et coûteuse. Si nous devons être entraînés dans la lutte, il s'agira de vendre notre peau aussi cher que possible. » Cette ferme déclaration sur le principe même de notre défense a été constamment rappelée aux troupes et à l'opinion.

Trois échelons de résistance, complétés par un système intermédiaire de points d'appui s'organisaient en profondeur :

- 1º Troupes frontière : leur mission restait inchangée.
- 2º Position avancée ou de couverture qui utilisera la position d'armée entre le lac de Zurich et le plateau de Gempen, prolongée par le front ouest (Jura bernois, neuchâtelois, Morat, Sarine, jusqu'à la trouée de Bulle). Cette position barrera les axes de pénétration vers l'intérieur.
- 3º Position des Alpes ou réduit national flanquée à l'est, à l'ouest et au sud par les forteresses englobées dans la position, de Sargans, du Gothard et de Saint-Maurice. Les troupes du réduit tiendront sans esprit de recul, avec des approvisionnement constitués pour une durée maximum.

Entre ces trois échelons, un système de défense intermédiaire, renforcé par des points d'appui de défense antichars, constituant autant de réduits et de nids de résistance, permettait la lutte en hérisson. Les méthodes de combat s'inspiraient de celles de la guérilla et des plus récents enseignements de la guerre. Cette défense intermédiaire était complétée par un jeu étendu de destructions. Elle était dévolue à des détachements légers, aux troupes territoriales mobilisées dans la région, agissant en coopération avec les gardeslocales.

Les travaux de fortification étaient partout poussés avec vigueur. L'ordre d'opération Nº 12 énumérait les missions aux subordonnés et précisait les méthodes de conduite du combat pour la défense du réduit.

Pour inspirer aux chefs l'esprit dans lequel ils devaient appliquer cet ordre, le général convoqua un rapport d'armée au Rütli, le 25 juillet 1940. Tous les commandants d'unités d'armée et de troupe, jusqu'aux commandants de bataillons et de groupe y assistèrent. En présence du drapeau du batail-

lon 87, d'Uri, les officiers supérieurs de l'armée réunis face au lac, écoutèrent le commentaire du général sur les dispositions prises pour la résistance dans le réduit, et reçurent une double consigne : volonté de résistance à toute agression venant de l'extérieur, comme aux dangers intérieurs, au défaitisme ; confiance en la valeur de cette résistance.

« J'ai tenu, conclut le général, à vous réunir en ce lieu historique, terre symbolique de notre indépendance, pour vous mettre au courant de la situation et vous parler de soldat à soldats. Nous sommes à un tournant de notre histoire. Il s'agit de l'existence même de la Suisse.

» Ici, soldats de 1940, nous nous inspirerons des leçons et de l'esprit du passé pour envisager résolument le présent et l'avenir du Pays, pour entendre l'appel mystérieux qui monte de cette prairie. »

Puis, il fit remettre aux officiers un Ordre d'armée à lire à la troupe, dans lequel on mettait le soldat comme l'officier, en face de l'implacable réalité: nous pouvons être attaqués sur tous les fronts à la fois. L'armée doit s'adapter à cette situation nouvelle. Elle remplira sa mission historique qui ne varie pas: la sauvegarde d'une indépendance que nos voisins ont respectée jusqu'ici et que nous ferons respecter encore jusqu'au bout.

La notion de la résistance à outrance dans le réduit national, bastion central couvrant les passages alpestres dont la destruction était préparée, resta pendant quatre ans la forme constante de notre stratégie de défense d'un territoire encerclé, défense commencée à la frontière, menée sur l'ensemble du pays par les combats retardataires, et aboutissant au combat suprême du réduit, où l'on formerait le dernier carré. Notre tactique évolua vers des procédés de plus en plus agressifs. Il fallait, d'autre part, ne pas nous laisser surprendre, mobiliser à temps « pour réaliser ce dispositif unique que nos étatsmajors et nos troupes connaissaient à fond. »

Au printemps 1941, la campagne de Yougoslavie révéla,

une fois de plus, les méthodes d'agression brusquée des Allemands, l'offensive contre la Russie qui débuta le 22 juin 1941, en éloignant à l'est de l'Europe la plus grande partie de la Wehrmacht « nous permit enfin de respirer. » La notion de garde ou de surveillance remplaça peu à peu celle d'occupation. Il devint possible, pendant quatre ans, de réduire les effectifs mobilisés, à condition qu'aucune menace particulière ne se dessinât contre nous. Il suffisait de garder en permanence les points d'importance vitale : grands passages alpestres (Gothard, Lötschberg, Simplon), les portes d'accès du réduit, les magasins et les dépôts de munitions, les terrains d'aviation, les zones susceptibles d'être utilisées comme points d'atterrissage.

L'importance des voies transversales augmenta avec les opérations de l'Afrikakorps de Rommel, le débarquement des Américains au Maroc et en Algérie, les campagnes de Tunisie et de Sicile, l'organisation de l'Europe centrale en une forteresse. L'occupation de la France du Sud et de l'Italie par les Allemands, isolait encore plus la Suisse au milieu des forces de l'Axe.

Le général savait apprécier la situation générale continuellement modifiée, avec une clarté, une intelligence des nécessités du moment remarquables, ce qui lui permettait de prendre sans précipitation les mesures qui s'imposaient. Il rend un hommage mérité au Service de renseignements du colonel-brigadier Masson qui lui fournissait des informations précises sur les opérations des belligérants, sur tous les fronts même les plus lointains. Rien n'échappait à l'attention du commandant en chef, son esprit sans cesse en état d'alerte par l'étude des événements et des possibilités, prévoyait longtemps à l'avance les événements qui se préparaient dans le secret des états-majors. Ainsi, dans un examen de la situation adressé, le 6 janvier 1943, au Conseil fédéral, il écrivait : « Il apparaît cependant que les opérations dans l'espace méditerranéen garderont toujours le caractère de diversion, le coup

décisif devant être porté contre l'Allemagne par une action sur les côtes Nord-Ouest ou de l'Ouest de l'Europe. » Ce sont là des vues qu'on pourrait qualifier de prophétiques.

Une occupation préventive de la Suisse, effectuée par surprise, ne paraissait pas exclue : « Les chefs militaires allemands reconnaissent la valeur défensive du réduit et les possibilités de résistance de notre armée, une fois celle-ci installée dans ses positions. C'est pourquoi ils s'efforceront de prévenir notre mobilisation, ou tout au moins d'empêcher nos troupes d'atteindre les emplacements, prévus, de combat du réduit. Il faut s'attendre à une opération simultanée des forces de l'air et des forces terrestres, déclenchée par surprise. » Les attaques incessantes de la presse allemande contre la Suisse justifiaient cette inquiétude. Le général précisait que « l'action contre la Suisse revêtirait l'aspect d'un coup de main réalisé sur le plan stratégique. »

L'alerte de mars 1943, après l'arrêt de l'offensive russe en février, l'entretien du général, ménagé par le chef du Service de renseignements, avec le général Schellenberg, les indices qui prouvaient que le « cas suisse » était examiné à l'O.K.W., entretenaient une certaine nervosité. « Les circonstances de mars 1943 offrent l'exemple typique d'un cas extrême où notre vigilance se fonda presque exclusivement sur les données du Service de renseignements.» La tension diminua les derniers jours de mars et l'Aktion Schweiz sembla provisoirement écartée. A partir de juillet, le débarquement des Alliés en Sicile, la chute de Mussolini et la capitulation de l'Italie, créèrent une situation trouble. Le dispositif de surveillance poussé à la frontière sud, dans les Alpes et au Tessin devait être maintenu jusqu'à la fin des hostilités.

Au printemps 1944, la guerre se rapprocha de nos frontières, à l'est par le succès de l'offensive russe, au sud par la progression des Alliés en Italie. Notre espace aérien était sillonné de forteresses volantes américaines qui jetaient des bombes sur nos villes et nos villages. Notre ministre en Hongrie nous avertissait qu'un prochain « Raubzug » contre la Suisse était possible, probable même. Il importait de convaincre l'O.K.W. que nous étions décidés à nous opposer à toute entreprise alliée contre notre territoire. Si l'O.K.W. n'avait pas confiance dans notre résolution d'interdire notre sol aux Alliés, nous courrions le risque de voir les Allemands garantir eux-mêmes leur sécurité dans la zone suisse par une action brusquée et préventive, au début ou même avant l'invasion alliée en France. Nous devions rester prêts, constamment, à répondre à la menace d'où qu'elle vienne.

Le récit des événements, depuis le débarquement en Normandie (5-6 juin 1944) jusqu'à l'armistice, et de leur répercussion sur les dispositions prises par le commandement suisse, constituent la troisième partie du chapitre premier : « Les grandes décisions stratégiques. » Le débarquement en Normandie fut la cause d'un désaccord entre le Conseil fédéral et le général. Ce dernier avait demandé l'appel immédiat de la couverture frontière, pour assurer la sécurité d'une mobilisation générale éventuelle. Le Conseil fédéral refusa de sanctionner cette demande qui fut cependant accordée, mais avec un retard de plusieurs jours, le 10 juin, contrairement à l'avis du chef du Département militaire qui avait approuvé d'emblée la mise en place de la couverture frontière. Ce fut la seule circonstance, de toute la guerre, où une différence de vues pouvait avoir de graves conséquences par la suite des opérations. Le général prévient l'objection; il sait qu'on aurait pu lui répondre : « Le Conseil fédéral voyait juste et les événements lui ont donné raison puisqu'en fait, la Suisse ne fut pas attaquée à ce moment-là. Mais, à supposer qu'elle l'eût été, qui aurait porté ensuite la responsabilité de rétablir la situation et de conduire des opérations engagées dans des conditions aussi incertaines ? »

Pendant toute cette période finale de la guerre, les dangers courus par la Suisse furent de nature diverse. On pouvait craindre de voir des forces allemandes en retraite, acculées à notre frontière ouest, chercher peut-être à s'ouvrir par les armes un passage sur notre territoire. Il y avait aussi le risque d'une pénétration rapide des Alliés par le couloir suisse, car ce passage à travers le plateau leur aurait évité l'obstacle des Vosges, du Rhin et de la ligne Siegfried. Nous risquions encore des tentatives de débordement en territoire suisse, dans l'hypothèse de combats à notre frontière ouest, avec violation locale tactique de notre sol, ou même d'opérations d'envergure stratégique.

Le général, dès les premiers combats entre Lyon et Genève, après le débarquement sur les côtes de la Méditerranée, le 15 juin, n'envisagea pas de demander au Conseil fédéral la mobilisation générale. Il se contenta de constituer un bouclier dans le Jura qui se déplacerait avec la marche des opérations, et de barrer l'accès du couloir suisse à toute entreprise venant de l'ouest. Au début de septembre, lorsque la Ire armée française (Delattre de Tassigny) et la VIIe armée américaine, (Patch), poussant devant elles la XIXe armée allemande, (Blaskovitz), parvinrent à la hauteur de Besançon, nous avions 5 divisions, 2 brigades légères et 3 brigades frontière entre Bâle, le Jura bâlois, l'Ajoie, le Jura neuchâtelois et vaudois, Olten, le Seeland, jusqu'au nord de Berne. Le 2e C.A. (Gübeli) et le 1er C.A. (Borel) faisaient face ainsi au nord et au nordouest. Des éléments du 3e et du 4e C.A. surveillaient le front sud.

A la mi-septembre 44, la ligne de contact des deux fronts belligérants se stabilisa à l'ouest de l'Ajoie, près de Damvant. La défense de l'Ajoie et de Bâle posèrent à notre haut commandement des problèmes difficiles. « Le moindre incident de frontière pouvait nous obliger à une riposte qui pouvait, ellemême, mettre le feu aux poudres et nous entraîner à des opérations de plus grande envergure. » La 2º division (Du Pasquier) et deux brigades légères (Montfort), tenaient l'Ajoie pendant que le 1er C.A. français (Bethouard), déclenchait son offensive contre la trouée de Belfort, son aile droite alignée sur le Rhin à la hauteur d'Huningue. Les ponts de Bâle prenaient une

importance grandissante ; les Allemands pouvaient être tentés de s'en assurer la possession par un coup de main préventif, ce qui aurait attiré les Français sur notre sol. Tout l'hiver 1944-45, des régiments renforcés, appuyés par une forte artillerie, des armes antichars et des sapeurs, garantissaient la sécurité des destructions préparées à Bâle, avec la tâche de s'opposer à tout franchissement du fleuve. La ville était un vaste point d'appui fermé qui, au besoin, pouvait être soutenu par la division établie sur le plateau de Gempen, ou par une des brigades légères stationnées dans la zone du 2º C.A. « L'importance de Bâle et du Rhin demeura à peu près constante jusqu'aux dernières semaines de la guerre. »

Au mois d'octobre, la menace avait pratiquement disparu à l'ouest. L'effectif de la couverture frontière fut ramené à 50 %. On maintint trois puis deux divisions dans le secteur du 2º C.A., puis une réserve générale, formée de deux divisions provisoires, la 14º (Gonard) et la 15º (Brunner) stationnées entre le lac de Zurich et la Wigger. En novembre, elles furent rapprochées de la frontière. En décembre, deux divisions couvraient la frontière nord.

Pendant la seconde moitié de 1944, on avait pu répartir l'effort des troupes d'une façon aussi équitable que possible, grâce au système des mobilisations partielles et des relèves, en tenant compte des besoins de l'agriculture. Les troupes frontière, surtout celles des fronts nord et ouest, n'avaient jamais quitté leur secteur auquel elles étaient rivées organiquement, sans qu'on pût les déplacer. La monotonie de leur service fut exploitée par une propagande suspecte, dans certaines régions, sans résultat. Leur discipline et leur résistance morale ne furent pas atteintes.

Ce dernier hiver de guerre ménagea encore des surprises. La violente contre-offensive du maréchal von Rundstedt à travers les Ardennes, fin décembre, mit en péril le front américain refoulé sur une large profondeur. La Meuse arrêta le mouvement. En Alsace, les Allemands se défendirent avec vigueur. Strasbourg faillit retomber entre leurs mains. Ils maintinrent longtemps une tête de pont sur la crête des Vosges. On eut peine à réduire la poche de Colmar. Les préparatifs systématiques poursuivis dans la Forêt-Noire entretinrent le mystère constant qui plana, pour nous, pendant toute la guerre, sur cette région.

En mars, l'offensive française et le franchissement du Rhin préludèrent à la dernière phase des opérations. L'effort exercé sur Karlsruhe et Stuttgart se doubla à son extrême droite par le découplement d'une colonne blindée qui borda rapidement le Rhin sur sa rive droite, de Lærrach à Schaffhouse. « Le général Delattre de Tassigny nous permit d'assurer, par une manœuvre aussi simple et économique que possible, l'intégrité de notre territoire pendant ces dernières semaines de la campagne. »

Quand les opérations s'étendirent vers l'est, il fallut veiller à la sécurité du canton de Schaffhouse. La 7e division (Frey) l'occupa. Le 4e C.A. bordait la zone des opérations actives. Cependant la résistance allemande semblait brisée. Les colonnes alliées devancèrent les forces allemandes qui se repliaient vers le réduit des Alpes bavaroises. Bregenz et Feldkirch furent atteints « quand la résistance de la Wehrmacht s'effondra dans les décombres de Berlin ».

* * *

Le général, après avoir énuméré les décisions stratégiques qu'il fut amené à prendre pendant ces cinq ans et huit mois, se demande quel rôle elles ont joué dans la sauvegarde de notre pays. Elles lui apparaissent logiques. Mais il proclame qu'à aucun moment il n'a oublié que le salut du pays est, avant tout, un effet de la protection divine. Il reconnaît cependant, avec sa foi indéfectible dans les destinées de notre patrie, que la valeur de notre armée et la force naturelle de notre terrain ont joué un rôle essentiel, à côté des décisions prises dans la sauvegarde de notre indépendance.

(A suivre.)

Major P. DE VALLIÈRE.